



Information COVID-19 : Malgré les efforts déployés par les partenaires pour réorganiser les formations de justice restaurative, des éléments indépendants de leur volonté pourraient menacer le maintien de cette session pour l'année 2020.

FORMATIONS JUSTICE RESTAURATIVE

En complément du procès pénal, la justice restaurative remet l'humain au cœur de son conflit en permettant aux personnes victimes et infracteurs d'échanger, voire de se rencontrer. L'objectif est de répondre de manière prioritaire aux attentes exprimées par les personnes directement touchées par le crime dans le but de réparer les torts causés et cela dans l'intérêt de toutes et tous.

Ces espaces de libre expression sont encadrés par des animatrices et animateurs formés. Après une importante préparation individuelle, personnes victimes, personnes infracteurs et, le cas échéant, personnes bénévoles issues de la société civile appelées "membres de la communauté" pourront dialoguer autour des répercussions causées par le crime.

Afin de devenir actrice ou acteur de justice restaurative à la Réunion :

- × Choisissez la formation qui vous convient le mieux selon le niveau d'implication souhaité (bénévole, référent.e, animateur.rice) ;
- × Renvoyez votre bulletin d'inscription à coordination.reunion@justicerestaurative.org
- × Vous recevrez une convocation indiquant le lieu de la formation
- × Obtenez votre certificat (hors formation « devenir membre de la communauté ») ;

Si vous êtes intéressé.e.s ou souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter :

Antenne IFJR - Réunion

0693 802 803

coordination.reunion@justicerestaurative.org

Formation « Devenir membre de la communauté » (21h)

Objectifs de la formation : vous former à devenir membre de la communauté et accompagner la parole des personnes victimes et condamnées ou détenues lors de rencontres de groupe.

Objet des rencontres : ces espaces de dialogue entre des personnes qui ne se connaissent pas mais qui ont vécu (commis ou subi) un même type d'infraction vont leur permettre d'échanger autour des répercussions de l'acte.

Votre rôle : écouter, entendre, comprendre, accompagner les échanges entre les personnes, dans une posture d'empathie, de bienveillance et de soutien à l'égard de tou.te.s les participant.e.s.

Du mercredi 19 août au vendredi 21 août 2020
De 9h à 18h

Formation Module 1 : « La justice restaurative en mouvement : mise en place de projets de rencontres restauratives en milieux ouvert et fermé » (30h)

Objectif de la formation : acquérir les compétences pour devenir référent.e en justice restaurative et coordonner la mise en place d'une mesure de justice restaurative tout au long de son déroulé. Vous aurez une vision globale de la justice restaurative et pourrez informer vos équipes et collègues sur cette question.

Vous serez également en capacité d'informer le public et, le cas échéant, l'orienter vers les professionnel.le.s compétent.e.s.

Du mardi 25 août au vendredi 28 août 2020
De 9h à 18h

Formation Module 2 : « La justice restaurative en action : animation de rencontre condamnés ou détenus - victime » (30h)

Ouvert aux professionnel.le.s ayant obtenu le module 1

À destination des professionnel.le.s déjà formé.es au module 1, qui souhaitent dorénavant animer une rencontre condamné.e.s - victimes (en milieu ouvert) ou détenu.e.s - victime (en milieu fermé).

La préparation des participant.e.s, clé de voute de la réussite d'une mesure de justice restaurative sera longuement abordée par des jeux de rôle, afin d'amener les personnes, si elles le souhaitent, dans les rencontres sans mettre en péril leur sécurité

Du mardi 1^{er} au vendredi 4 septembre 2020
De 9h à 18h

Formation Module 2 : « La justice restaurative en action : animation de médiation restaurative » (30h)

Ouvert aux professionnel.le.s ayant obtenu le module 1

À destination des professionnel.le.s déjà formé.e.s au module 1, qui souhaitent dorénavant animer une médiation restaurative.

La stratégie préparatoire, clé de voute de la réussite d'une mesure de justice restaurative sera longuement étudiée afin d'assurer la sécurité des participant.e.s tout au long du dispositif. Nous aborderons les diverses formes que pourront prendre les échanges de médiation restaurative (ex : lettre, télécommunication, rencontre) Enfin, les jeux de rôle vous permettrons de vous préparer au mieux à la tenue du rôle d'animateur.rice.

Du mardi 8 au vendredi 11 septembre 2020
De 9h à 18h